

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 11 avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 06 avril 2022.

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain – FOREST Daniel – GULGILMINOTTI Morgan – Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - MM. SAVOYE Marc - TRICHARD Pascal.

Absent excusé : POURREYRON Cyril

Approbation du précédent compte rendu : à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Marc SAVOYE

Décisions du maire prises par délégation

➤ Inscription de la carrière du tailleur de pierre en Geosite dans le Geoparc du Beaujolais. Le dossier a été déposé. Si le dossier est accepté, cela implique une inscription dans un répertoire, une mise en valeur du patrimoine géologique lié au site lui-même, permet d'avoir une signalétique spécifique, de maintenir l'accès piéton. Pas de contrainte spécifique vis-à-vis du géosite, il faut juste respecter la charte de l'UNESCO.

➤ Accord verbal donné aux entreprises DESIGAUD et Allardet pour les travaux de la salle de classe pour juillet 2022. Reste à définir les interventions du plombier, de l'électricien. Déménagement de la salle de classe à prévoir avant les travaux.

➤ Bize : accord des propriétaires obtenu pour la régularisation des voiries. Reste à signer les Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral pour 1700 m² qui appartenait de fait au domaine public.

➤ Accueil des Joyeux Baliseurs à la salle des associations le 29 avril. Ils travaillent en coordination avec la CCSB pour entretenir le balisage du sentier Victor.

➤ Réunion à la sous-préfecture pour expulsion, le dossier suit son cours.

➤ Ecole : accord pour l'achat d'un panneau de basket fixe, d'un filet de volley amovible, et de trottinettes selon les devis.

Rapport commissions municipales, délégués CCSB et syndicats intercommunaux

➤ SIEHB : Compte rendu de la réunion du 4 avril à Jullié. Travaux actés en 2021 pour des travaux en 2022 : Planche-Pierre pour 45 000 €. Les fuites continuent de diminuer. La conduite située rue des Bourguignons a subi beaucoup de réparations, le renouvellement de la conduite (300 ml) est donc acté pour 2022 pour 70 000 €. D'autres travaux de renouvellement de conduite sont à prévoir mais ne sont pas encore phasés : Les Labourons-Chizot (350 ml pour 84 000€), Le Thyl / Forétal (1600 ml pour 305 000 €) et Le Thyl Phase 2 (500ml pour 72 000 €). Investissement important pour le traitement de l'eau induisant une augmentation du prix de l'eau : le SIEHB achète l'eau au SIEMB à 0.16 €/m³ actuellement, en 2023 le m³ sera acheté 0.205 € et en 2024 0.255 €. Pour l'instant la hausse des prix ne sera pas répercutée sur les abonnés. Prochaine réunion du SIEHB à Vauxrenard le 9 mai à 18h.

➤ Commission fleurissement : Travaux commencés pour réaliser les jardinières vers le terrain de pétanque. Le choix des végétaux reste à faire.

Questions diverses

➤ Projet Pépinière : 2 réunions ont eu lieu, une avec les conseillers municipaux et une avec les habitants du Puillat et des Boitières. M Le maire rappelle que s'il y a des divergences, tout le monde peut s'exprimer.

La question se pose sur le fait que le projet est peut-être surdimensionné par rapport à la commune et au lieu, réflexion sur la suite à donner, à échanger avec l'association.

Retour sur la réunion avec les habitants : problème de circulation, perte de tranquillité et projets de vie et professionnels futurs compromis.

M le maire et le 1^{er} adjoint ont échangé avec le Maire de St Jean des Vignes, il en est ressorti que l'organisation du festival était bien réalisée (bonne gestion et sécurité) et qu'il n'avait eu aucun souci durant les éditions du Festival Le Chant des Pierres sauf 1 fois.

➤ Adoucisseur d'eau : l'adoucisseur a été raccordé au compteur de la mairie/restaurant scolaire mais non à tous les compteurs du bâtiment Mairie. Faire revenir le plombier pour raccorder tout le bâtiment.

➤ SYDER : Travaux de sécurisation prévus avec le remplacement des fils nus à Changy (été 2022) et Voluet (Mai/juin 2022). Pour le hameau de Voluet, confirmation que les fils nus à l'intérieur du hameau seront bien remplacés. Suite à ces travaux, il n'y aura plus de fils nus sur la commune. Relance pour la réparation des 2 éclairages de la Montée de l'église.

➤ ENEDIS : Constat d'un poteau bois abimé par les sangliers sur la ligne électrique montant à Montgoury. ENEDIS va en être informé.

➤ Schéma de Défense Extérieur contre l'Incendie : obligation de la commune de constituer le dossier en relevant les points d'eau artificiels, naturels, les Poteaux et Bouches Incendie, les réserves d'eau.

➤ Réflexion sur la végétalisation de la cour d'école

➤ Retour sur la journée du 1^{er} tour des élections présidentielles : elle s'est bien déroulée.

➤ Commémoration du 8 mai : prévue à 11 h 00. Prévoir l'achat d'une gerbe de fleur.

Invitation de la population. Verre de l'amitié à la suite de la commémoration.

➤ Réunion prévue avec la DDT le 21 avril

➤ Demande de subventions : travail sur les différents dossiers prévus le 13 avril pour envoi des dossiers avant le 30 avril.

➤ Devis pour entretien de la rambarde de la cour d'école et mairie : 140 ml, 1 semaine de travail (décapage par sablage, mise en peinture) 12 000€

➤ Devis pour le décapage des chaises de la salle du conseil : 1250 €

➤ Projet Maison d'Assistantes Maternelles : avance, l'assistante maternelle à l'initiative du projet a trouvé 2 assistantes maternelles pour s'associer. Possibilité d'accueillir 4 enfants/assistant maternel. Possibilité de subventionnement de la CAF de 13 000 € / enfant programmé si la MAM est ouverte durant 10 ans.

➤ Piscine à l'école : il n'y a pas d'obligation de cours de piscine par l'école à partir de la classe de CE2 mais l'institutrice de Vauxrenard serait intéressée d'emmenner sa classe à la piscine pour 16 séances. Le coût pour la mairie serait de 3024 € (189 € de transport /séance) à rajouter le prix des séances. Le cout serait partagé avec la mairie d'Emeringes.

➤ Repas des aînés : participation des conseillers et bénévoles du CVAS en partie pris en charge par la mairie soit 8 € sur le prix du repas à 28 €. Le prix pour les invités est fixé à 32 €.

La séance est levée à 23h00

Prochaine séance le lundi 16 mai 2022